

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024



FÉDÉRATION DU NÉGOCE EN GRAINS



Mot du président

Chers Membres,

Tout d'abord, je vous souhaite une très heureuse année 2025 et une excellente santé. Malgré les nombreux défis que le monde a rencontrés, nous restons optimistes et déterminés à tirer le meilleur parti de chaque situation.

2024 restera dans les annales comme une année particulièrement tumultueuse, marquée par la guerre en Ukraine et le conflit israélo-palestinien, auxquels se sont ajoutés les récents événements en Syrie. L'élection de Trump et les perspectives de sa politique étrangère ont également contribué à la volatilité des marchés.

Pour notre secteur, la question de l'adoption de la réglementation EUDR a été centrale. Fort heureusement, le bon sens a prévalu et l'application de cette réglementation a été reportée d'un an. Nous sommes tous d'accord sur la nécessité d'agir contre la déforestation, mais il est clair qu'un effort mondial beaucoup plus large est nécessaire.

FEGRA sera également très active sur différents fronts au cours de la prochaine année. Je voudrais profiter de l'occasion pour promouvoir les nombreuses formations et séances d'information prévues. Nous avons également trouvé un lieu original pour notre Bourse délocalisée et nous vous invitons tous chaleureusement à y participer. En primeur, je peux vous annoncer que FEGRA a posé sa candidature pour organiser la Bourse de Commerce Européenne en 2030. La décision sera prise dans les prochains mois, alors croisons les doigts !

Nous avons le plaisir de vous présenter notre Rapport d'activités 2024. Bonne lecture.



Nick Van Heeschvelde
Président de FEGRA

Sommaire

Mot du président	2
L' année 2024 pour le secteur... ..	3
Nos actions	4
Nos services	9
Notre expertise	12
Nos formations	14
Nos évènements	15
Notre communication	16
Notre structure	17
Organigramme	18
Nos statistiques	20
Remerciements	28

L'année 2024 pour le secteur...

Les **récoltes** ont été marquées par une grande variabilité en raison de conditions météorologiques particulièrement difficiles. Les céréales d'hiver, telles que le froment et l'orge, ont souffert des conditions climatiques humides de l'automne 2023, ce qui a réduit considérablement les semis et entraîné une baisse significative des rendements. Les céréales de printemps, semées plus tard dans l'année, ont globalement mieux résisté aux aléas climatiques et ont permis de limiter les pertes.

Outre les baisses considérables de rendements, la **qualité des grains** a également été affectée. Le poids à l'hectolitre a été inférieur aux attentes pour de nombreux lots de céréales.

La **situation céréalière mondiale** a présenté un tableau contrasté, marqué par des records de production pour certaines céréales, tout en étant influencée par des facteurs climatiques et géopolitiques complexes. La volatilité des marchés reste par conséquent importante.

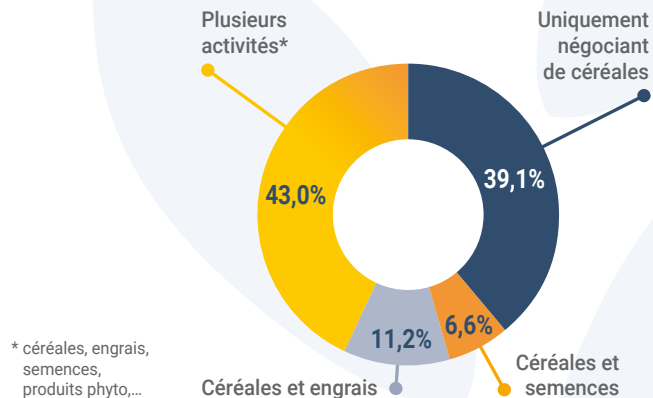
Les **élections des Conseils de section** de Synagra, d'Imexgra et de la Commission de la Bourse de Bruxelles ont eu lieu cette année. L'occasion de choisir également les représentants des sections au sein de l'Organe d'administration et de l'Assemblée Générale de FEGR.

La mission de FEGR s'est élargie par l'**intégration de UNGREN**, l'Association belge des grossistes en engrais minéraux au sein de la section Synagra. Une belle occasion de renforcer l'expertise de FEGR et de défendre davantage encore le secteur des engrais.

Notre fédération compte **251 affiliations** (négociants en céréales, meuniers, amidonnerie, firmes d'aliments pour animaux, entreprises de stockage et de transbordement, négociants en semences, engrais, produits phytopharmaceutiques, ...), signe de la confiance des membres à l'égard de FEGR.

Avec une **production nationale** estimée à plus de 2.350.000 de tonnes et un **chiffre d'affaires** de 6,6 milliards d'euros pour le secteur, FEGR représente plus de 95 % du commerce de céréales au niveau national.

Répartition des membres de FEGR selon les activités



Nos actions

La fédération se doit avant tout de défendre les intérêts de ses membres, tant sur le plan national qu'international, et d'être présente à la table des négociations et dans les structures de concertation rassemblant autorités, représentants de la filière

agro-alimentaire, associations agricoles, centres de recherches. Elle développe également des collaborations avec d'autres associations présentant des intérêts communs. Focus sur les principales actions menées en 2024...

À l'initiative des Ministres D. Clarinval et P.Y. Dermagne, la **Task Force Agro-alimentaire** s'est réunie avec une large délégation de partenaires de la chaîne alimentaire afin de dégager des mesures concrètes au service d'un bon fonctionnement de la filière agro-alimentaire. Parmi celles-ci figurent entre autres le renforcement de l'observatoire des prix, la mise en place d'indice de rentabilité pour les productions agricoles, un soutien aux accords de branche, l'interdiction de vente à perte. La liste des mesures est longue, ne fait pas toujours l'unanimité face aux attentes pressantes du monde agricole, mais la volonté de progresser est bien présente.

Plusieurs **concertations** ont eu lieu avec l'**AFSCA** en collaboration avec BFA et OVOCOM. La première afin de présenter les efforts du secteur en matière de formation sur l'échantillonnage et le protocole sur les lots non conformes rédigés par FEGRA et BFA. La seconde suite à la contamination au chlopyrifos-éthyl de plusieurs livraisons d'orges venant de France. Lors de ces réunions, il a été rappelé l'importance d'une bonne compartimentation et la nécessité d'une identification des loges.

Chaque année, dans le cadre du plan d'échantillonnage sectoriel, des alertes sont constatées concernant des **dépassements** des **limites maximales** en résidus de pesticides non agréés en céréales. Ces alertes concernent très régulièrement des produits utilisés lors du stockage de pommes de terre ou dans le cadre du traitement des plants de pommes de terre. Ce problème a été soulevé lors des rencontres avec l'Agrofront et dans un communiqué dans la presse agricole. Des réunions sont en cours au sein de Vegaplan pour renforcer les exigences au sein du Standard Vegaplan. Cette problématique reste un point prioritaire dans les actions de FEGRA.



La mise en place du **registre numérique des engrais** reste un sujet sensible en raison de sa complexité, de l'impossibilité pratique pour les négociants en engrais de s'y conformer et du manque d'impact positif sur la qualité de l'eau. Les délais de déclaration prévus sont irréalistes et doivent être adaptés aux réalités opérationnelles du secteur. De plus, en 2024, l'incertitude juridique a influencé la déclaration des données en raison de l'ambiguïté du registre numérique. FEGRA a interpellé les autorités compétentes, dont le cabinet Demir. Face à l'assouplissement des délais d'enregistrement pour les agriculteurs, FEGRA a une nouvelle fois rencontré le VLM. Une note présentant des propositions a été soumise au ministre compétent. Une rencontre est prévue dans le courant du mois de janvier 2025 pour en discuter.


Une communication du VLM sur l'application des **inhibiteurs d'uréase** a suscité de nombreuses confusions. En effet, une ambiguïté subsiste concernant le seuil de concentration en urée et les conditions spécifiques d'application sur les terres cultivées et non cultivées à partir desquels l'utilisation des inhibiteurs devient obligatoire. FEGRA a transmis au VLM son interprétation du décret, basée sur les législations belge et européenne, en soulignant les incohérences liées aux règles d'utilisation des inhibiteurs d'uréase selon les pourcentages d'urée dans les fertilisants. Une réponse est attendue dans les prochaines semaines afin de clarifier ces points et d'éviter des malentendus qui pourraient entraîner des pénalités ou des blocages.

Le Règlement 2023/1115 sur la **Déforestation** (EUDR) vise à lutter contre la déforestation et la dégradation des forêts à l'échelle mondiale en interdisant la mise sur le marché européen de produits liés à ces phénomènes. L'EUDR s'applique notamment au soja, à l'huile de palme, au café, au cacao, au bois et au caoutchouc. Il impose aux opérateurs économiques des obligations strictes de diligence raisonnée, incluant la traçabilité, la géolocalisation, ... Ces obligations complexifient les processus d'approvisionnement et augmentent la charge administrative des opérateurs. FEGRA a travaillé en étroite collaboration avec la fédération européenne COCERAL afin de relayer les positions du secteur auprès de nos représentants nationaux en participant également à des réunions avec les autorités belges pour exprimer nos préoccupations et demander des clarifications. Face à la pression des secteurs concernés, la CE a finalement accepté de reporter d'un an l'entrée en vigueur de cette réglementation.

Les **valeurs NUTS** jouent un rôle important dans le calcul des valeurs de durabilité des biocarburants et dans le cadre de la certification de la biomasse utilisée pour la production de **biocarburants**. En septembre 2023, la CE a notifié que toutes les valeurs NUTS II n'étaient plus valables, et que les Etats membres devaient recalculer ces valeurs en utilisant la nouvelle méthodologie de la directive RED II. FEGRA a signalé à plusieurs reprises aux autorités régionales l'importance d'introduire au plus vite ces valeurs au niveau de la CE, le manque de données validées par la CE risquant de compromettre la certification des entreprises. FEGRA et l'Association belge du Bioéthanol se sont assurées que les méthodes utilisées pour le calcul des nouvelles valeurs étaient conformes à la méthodologie préconisée par la CE. Les valeurs ont été introduites en automne par les régions et sont en cours d'examen au niveau de la CE.

Face aux protestations des agriculteurs européens, l'UE a pris la décision d'imposer des **droits de douane sur les importations de céréales et de graines oléagineuses** en provenance de Russie et de Biélorussie en vue d'éviter la déstabilisation du marché céréalier de l'UE. Cette mesure a soulevé de vives inquiétudes quant à son impact sur la rentabilité et la viabilité de certaines filières notamment celle de la transformation des graines de lin. FEGRA et Liprobel ont engagé des actions conjointes auprès des institutions européennes et des autorités belges pour les alerter sur les conséquences potentiellement désastreuses pour le secteur. Liprobel a rencontré en outre les représentants des douanes et la DG Trade. Ces actions ont permis l'exclusion des droits d'importation pour les graines de lin kazakhes transitant par la Russie, et l'introduction progressive des droits d'importation pour les graines de lin russes sur une période de trois ans en vue de permettre aux opérateurs de trouver des alternatives d'approvisionnement viables en dehors de la Russie.





La CE souhaite se doter d'une **Base de données pour les biocarburants** afin d'améliorer la traçabilité des carburants gazeux et liquides pour limiter les risques d'irrégularités en documentant le parcours des biocarburants depuis la matière première jusqu'au produit final. Sa mise en œuvre, prévue le 21/11/24, soulève des inquiétudes quant à sa complexité administrative et ses implications économiques. Notre secteur s'oppose fermement à l'intention de la CE d'étendre l'obligation d'enregistrement aux collecteurs. FEGRA a relayé les arguments développés par COCERAL et alerté les autorités belges compétentes, soulignant l'existence de systèmes de traçabilité efficaces, notamment des schémas de certification volontaires reconnus (2BS, RedCert). La Belgique a rejoint 15 autres Etats membres demandant à la CE une approche plus efficace et un report de la base de données. Des actions sont encore en cours au niveau de COCERAL et des délégations nationales.

Le secteur des aliments pour animaux a pris l'engagement de réduire les **émissions CO₂** pour la production de FEED afin de répondre à la pression grandissante de la distribution. Des outils reconnus permettent de calculer la quantité d'équivalents CO₂ utilisée lors de la production d'aliments en tenant compte de l'ensemble des cultures (transformation, engrais, pesticides, utilisation des terres, transport, stockage). Les données d'impact des matières premières doivent provenir de préférence de bases de données (GFLI (internationale) – Agri-footprint (européenne)). Si une entreprise souhaite utiliser ses propres valeurs d'impacts, celles-ci doivent être validées par une tierce partie indépendante disposant d'une accréditation. OVOCOM a développé un module pour la réalisation d'un audit contrôlant l'utilisation des données pour les firmes d'aliments pour animaux dans l'un des outils reconnus. FEGRA a souhaité étendre ce module aux négociants qui peuvent parfois vendre directement aux éleveurs, y compris les éleveurs auto-mélangeurs. A l'avenir, ces éleveurs pourraient demander à recevoir les valeurs d'émission de CO₂.

- Le secteur des **protéines végétales** représente un réel potentiel de développement. FEGRA fait partie du comité de suivi de plusieurs projets tant en Flandre qu'en Wallonie.
- Concertation de la chaîne - GT Plante & Protection.** FEGRA est impliquée dans le groupe de travail Protection des végétaux au sein de la concertation Chaîne. Ce GT se réunit 2 fois par an en vue de d'assurer une veille sur les dossiers en cours et les actions à mener.



- En tant que gestionnaire du Guide sectoriel G-038, FEGRA participe à la réunion annuelle du **Conseil Consultatif National** responsable de la supervision de la politique de certification des organismes de certification qui audient plusieurs Guides sectoriels. Pour le G-038, il s'agit de B&S Qualicert, SGS Belgium, Tüv Nord Integra, Food Chain ID et CertiOne. Cette année, FEGRA était chargée de l'organisation.
- FEGRA assiste aux réunions statutaires et groupes de travail d'**OVOCOM** (FEGRA occupe la vice-présidence de l'Organe d'administration), de **COCERAL**, de **Vegaplan** et de la Plateforme pour la Transformation des Matières premières Végétales (**PTMV**) (FEGRA occupe la vice-présidence de l'Organe d'administration). Cette plateforme contribue au développement de systèmes de garantie de la sécurité et de la qualité alimentaire dans la chaîne du secteur végétal. FEGRA représente le secteur de l'agro-alimentaire au sein du Collège des producteurs (**SoCoPro**). Notre fédération est également présente dans le Consortium des **Bourses de Commerce européennes**, ainsi qu'au sein du **Conseil du Fonds budgétaire de la qualité des produits animaux et végétaux** et dans l'Organe d'administration du **CePiCop** (Centre Pilote des Céréales et oléa-protéagineux).

ACTIONS 2025


- Limitation des contaminations croisées - Renforcement des exigences du Standard Vegaplan
- Certification et traçabilité de la biomasse (NUTS, European Biofuels Database)
- Protocole pour un échantillonnage représentatif et traçabilité des lots
- Registre digital des engrais - Concertation avec le VLM
- Etiquetage des engrais – Concertation avec l'AFSCA
- Précurseurs d'explosifs – Concertation avec le SPF Economie
- Candidature pour l'organisation de la Bourse de Commerce Européenne à Bruxelles en 2030



Nos services

Défendre une politique commerciale implique de pouvoir offrir des outils visant à garantir la qualité et la sécurité alimentaire des céréales et des matières premières, mais également de développer des contrats commerciaux standards clairs, non ambigus, respectant d'une manière transparente, les clauses contractuelles en matière de livraison, transfert des risques, qualité des produits et conditions de paiement. En quelques lignes, les services offerts en 2024 sont les suivants :

- Le **plan d'échantillonnage sectoriel** de FEGRA constitue un atout important pour le secteur. Validé par le Conseil scientifique de l'AFSCA et accepté par OVOCOM dans le cadre de la certification FCA, il permet aux entreprises qui y participent (212 en 2024 pour un volume de 2.995.204 tonnes) de surveiller le niveau de contamination et de tenir compte de ces données pour établir leur plan d'échantillonnage individuel. Cette année, 307 analyses ont été prévues sur les pesticides et 338 sur les mycotoxines, ainsi que 9 analyses sur les alcaloïdes.
- Cette année encore, grâce au **réseau d'alerte pré-récolte** mis en place depuis plusieurs années, FEGRA a pu informer ses membres au travers d'avis publiés fin juillet relatifs aux résultats en DON sur le froment d'hiver. Une centaine d'échantillons ont été prélevés dans des parcelles réparties à travers les différentes régions céréalières belges (60 en Wallonie, 40 en Flandre). Les analyses indiquaient un faible niveau de contamination en DON.
 - Depuis plusieurs années, FEGRA réalise en collaboration avec BFA, un monitoring ciblé sur les **mycotoxines en maïs et en céréales à paille**. L'objectif de cet 'Early Warning System' est de collecter et d'analyser des échantillons le plus tôt possible après la récolte afin que les résultats de l'analyse puissent être mis à la disposition de toutes les parties concernées dans les meilleurs délais. Pour les céréales à paille, 320 échantillons ont été collectés et analysés, 93 pour le maïs grains. Les résultats confirment un faible niveau de contamination.
- Vu les fluctuations des coûts de l'énergie, la procédure de calcul des **frais de séchage** a été maintenue. Cette année encore, les frais de séchage étaient composés d'un montant de base, inchangé durant la campagne, et d'un supplément révisé si nécessaire tous les 15 jours en fonction du prix du marché de l'énergie.
- La **Chambre d'Arbitrage et de Conciliation** offre un cadre reconnu pour trancher ou régler à l'amiable les différends entre vendeurs, acheteurs et/ou intermédiaires en rapport avec des contrats commerciaux-type par le biais d'un arbitrage. Le Règlement d'Arbitrage, qui comprend également la possibilité de recourir à la médiation, a été actualisé en profondeur. La liste des arbitres est publiée sur notre site web.
- Les **contrats d'Anvers 1** (« Contrat pour les grains, ...vendu en disponible ») – 7 (« Contrat F.O.B. ») – 8 (« Contrat C.I.F. Transport fluvial ») – 10 (« Rendu par camion ») – 20 (« Contrat sur livraison transbordé (départ camions, wagons), ainsi que le contrat SVRP (« Conditions générales de vente pour le commerce d'aliments pour le bétail, de riz, de légumes secs, de coproduits végétaux et animaux ») ont été actualisés et sont complétés par 2 annexes: l'une pour les céréales en général, l'autre pour le maïs. Ils sont entrés en vigueur le 01.06.24.



La réglementation 'Corporate Sustainability Reporting Directive' (CSRD) (UE 2022/2464) impose aux entreprises de publier de manière transparente leurs performances et initiatives en matière de durabilité au moyen d'un rapport annuel. FEGRA a entamé la rédaction d'un document simplifié basé sur un document de l'EFRAG spécialement conçu pour les PME. Ce document vise à accompagner les entreprises du secteur qui ne sont pas directement concernées par cette réglementation, mais qui seraient amenées, par un effet cascade, à devoir fournir à leurs clients ou fournisseurs des informations nécessaires pour la rédaction de leur rapport.

- La prise d'un échantillon au moment de la livraison est une mesure préventive qui peut s'avérer très utile en cas de contamination d'un lot de céréales. L'échantillon doit être scellé dans le contexte de la prise d'échantillons contradictoires si l'on souhaite rechercher le responsable potentiel de la contamination. Comme l'an passé, l'achat groupé de sachets d'échantillonnage a connu un vif succès permettant de proposer aux membres un tarif préférentiel.
- Les discussions se sont poursuivies avec la compagnie d'assurance VanBreda Risk&Benefits en vue de développer une assurance cadre 'Contamination' pour les membres de FEGRA souhaitant avoir ce type d'assurance et bénéficier ainsi d'un taux de base négocié pour les membres. Les discussions devraient être finalisées début 2025.
- Un suivi de la réglementation sur les contaminants est réalisé au travers des GT de l'AFSCA, du SPF Santé publique et de COCERAL. Les modifications sont publiées dans nos Newsletter et InfoFlash.



Un prix du marché ou la valeur journalière pour un certain produit peut être communiqué par FEGRA si nécessaire afin de régler les sous-pondérations et les surpondérations, et déterminer des valeurs en cas de faillites, de défaillances contractuelles et d'arbitrage.

SERVICES 2025

- 🌾 Nouvelle version du Guide sectoriel G-038
- 🌾 Contamination de lots – Assurance cadre pour les membres de FEGRRA
- 🌾 Etiquettes standards pour les engrais les plus courants - validation par l'AFSCA
- 🌾 Rédaction d'un manuel pour les PME dans le cadre des demandes liées à la CSR
- 🌾 Suivi des projets pilotes liés au secteur (ex. : projet pilote EUDR, Blé panifiable belge, Soja Belge, ...)

Notre expertise

Développer une expertise dans des domaines spécifiques renforce la connaissance et donc la défense du secteur. Plusieurs groupes de travail ont été créés. Ils sont activés en fonction de l'actualité et des dossiers traités au sein de notre organisation.

GROUPES DE TRAVAIL INTERNES

GT HACCP

- Évaluation du plan d'échantillonnage sectoriel 2024 et mise en place du plan d'échantillonnage 2025
- Prise d'échantillons représentatifs
- Révision du G-038

Commission Froment/Céréales

- Préparation des normes de réception 2024
- Affiche verte – transposition des conditions générales de réception et de stockage sous la forme d'articles à reprendre au verso du bordereau de réception/d'enlèvement

GT Frais de séchage

- Procédure pour les frais de séchage 2024

GT Engrais

- Évaluation des conséquences du MAP 7/ registre des engrais
- Étiquetage - Précurseurs d'explosifs - Inhibiteurs d'uréase

GT Contrats/Arbitrage

- Révision des contrats d'Anvers et du Règlement d'Arbitrage

GT CSRD

- Élaboration d'un manuel pour les PME du secteur

VEILLE RÉGLEMENTAIRE

- Un suivi de la législation européenne est réalisé au travers des réunions des groupes de travail internes de COCERAL (Market and Agricultural Policy Committee, Market & Trade Committee, Food and Feed Safety Committee, Taskforce PPP Residues, Sustainability Committee, Logistics Committee, Rice)
- AFSCA/SPF Santé publique – Plateforme FEED - Comité de gestion des pulvérisateurs

RÉUNIONS DES PLATEFORMES

- 🍌 'Landbouwoverleg' du Vlaamse Landmaatschappij
- 🍌 Concertation chaîne – Plante & Protection
- 🍌 Conseil Consultatif National - OCI

GROUPES DE TRAVAIL EXTERNES

- 🍌 GT Autocontrôle de l'AFSCA
- 🍌 Plateforme intersectorielle 'Déforestation' (FEGRA/Liprobél/BFA/FEVIA/Choprabisco/Alliance belge pour l'huile de palme/KoffieCafé)
- 🍌 Groupe de travail Technique de Vegaplan.
- 🍌 Concertation Seed@bel – trieurs à façon - Agrofront
- 🍌 Mestbank : table ronde avec les acteurs concernés par les engrais
- 🍌 Commission internationale des contrats de Gafta
- 🍌 EFBA (European Fertiliser Blenders Association)

COMITÉ DE SUIVI

- 🍌 Cultures innovantes et protéines végétales



Nos formations

FEGRA se doit d'informer et de mettre en place des formations conformes aux attentes de ses membres et autres parties prenantes, et qui reflètent les évolutions opérées au sein du secteur. Notre méthodologie tend à une alternance entre contenus théoriques et interactions entre participants et formateurs sur les réalités de terrain.

SÉMINAIRES

- Un **séminaire sur la déforestation** a eu lieu le 5 juin organisé en partenariat avec FEVIA et BFA afin de clarifier les nombreuses interrogations que suscite cette réglementation.
- Le **séminaire d'Intercéréales** a eu lieu le 18 septembre. Ce séminaire est particulièrement apprécié, différents experts présentant la qualité des céréales françaises et belges ainsi que la situation sur les marchés mondiaux. Il a été suivi par 80 participants.
- La **Journée du grain** a eu lieu les 3 et 10 décembre en matinée sur le thème de la durabilité. Cette 3ème édition, organisée en ligne, a connu un vif succès en réunissant 75 participants.

FORMATIONS

- Un webinar sur la **gestion du risque de résidus en céréales** a été organisé en collaboration avec BelPlant et Phytodis les 14 et 15 février pour informer les conseillers techniques/commerciaux en contact avec les agriculteurs sur le message à transmettre à ces derniers pour éviter le risque de dépassement des LMR dans les céréales.
- Plusieurs sessions d'informations ont été réalisées les 16 et 17 avril sur l'**auto-contrôle** (échantillonnage, traçabilité, identification des lots, notification à l'AFSCA)
- En collaboration avec Het Comité van Graanhandelaren (NL), 4 modules de formations sur les **contrats commerciaux, leur exécution, les assurances et l'échantillonnage** ont été organisés les 23/04, 22/05, 18/06 et 27/06. L'expertise et les exemples concrets présentés par les formateurs ont été grandement appréciés par les participants.

FORMATIONS/ SÉMINAIRES 2025

- Séminaire Intercéréales le 24.09.25
- Journée du grain « Qualité et gestion des lots » les 2 et 9.12.25 (2 demi-journées)
- Chambre d'Arbitrage et de Conciliation – Etudes de cas
- Les allergènes : réglementation et analyses
- Formation sur les précurseurs d'explosifs



ÉVÉNEMENTS 2025

- 🍷 Bourse Réception du Nouvel An, le 15.01.25
- 🍷 Dîner de FEGRA, le 13.03.25
- 🍷 Bourse Délocalisée, le 13.06.25
- 🍷 Pôle Santé Végétale –
Foire de Libramont du 25 au 28.07.25
- 🍷 Bourse de Septembre, le 24.09.25



- 🍷 L'année 2024 a débuté par la traditionnelle Bourse '**Réception du Nouvel An**', le 10 janvier, qui a rassemblé plus de 145 participants.
- 🍷 Le **dîner** de FEGRA a eu lieu le 28 février à l'Auberge du Pêcheur, au bord de la Lys, rassemblant près de 170 participants et invités de marque, un nombre record !

- 🍷 La 22e édition de la **Bourse délocalisée** s'est tenue le 14 juin, au Casino 'Silt' de Middelkerke. Plus de 290 participants étaient réunis, bénéficiant d'une vue magnifique sur la mer du Nord, sous un soleil radieux, propice aux discussions dans une atmosphère conviviale.
- 🍷 Le week-end du 1^{er} juin avait lieu la 43^{ème} édition du **Tournoi International de Football** à Rotterdam. Six pays étaient présents (l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, la Hongrie, la Pologne et les Pays-Bas). L'équipe belge, composée de 21 joueurs issus de 11 entreprises, s'est classée à la 5^{ème} place. Le tournoi se déroulera l'année prochaine à Budapest.

Nos événements

Le renforcement des échanges commerciaux s'opère par les rencontres et les relations entre partenaires. Favoriser ces liens par l'organisation d'événements propices aux discussions est donc une mission importante pour les membres de la Fédération. Ces événements sont l'occasion pour les acteurs de la filière de se rencontrer, de débattre des perspectives du marché, d'établir des contacts et de consolider leurs liens de confiance réciproque.

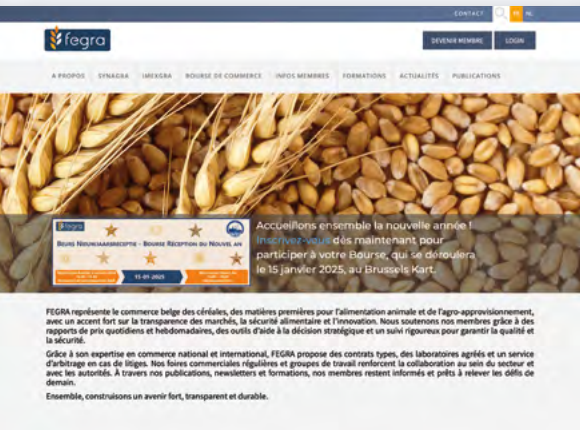
- 🍷 La **Bourse de Septembre**, le 18 septembre, a connu elle aussi un franc succès avec 125 participants.
- 🍷 Le **Pôle Santé Végétale** était présent dans le Hall 1 de la foire de Libramont au côté du Pôle Santé Animale et du Pôle Santé humaine, pour former le Pôle One Health. Le Pôle Santé Végétale est le fruit d'une collaboration entre 12 associations représentant les acteurs de la chaîne de production végétale, dont FEGRA. Plus de 7.000 visiteurs ont découvert le parcours ludique « de la graine et la prairie à l'assiette ». L'occasion pour FEGRA, qui assurait cette année la coordination du Pôle Santé Végétale, de renforcer ses liens avec ses partenaires, et de rencontrer quelques ministres et représentants politiques.



Notre communication

La communication se fait par le biais de différents canaux et permet d'informer nos membres des actions menées et des décisions pouvant avoir un impact direct ou indirect sur notre secteur.

- Site web : La page d'accueil du site web compte environ 1.500 visiteurs/jour ; celle relative aux prix des céréales plus 6.500 visiteurs/jour (ce chiffre pouvant atteindre 11.000 visites certains jours)



- Publication des prix indicatifs qui reflètent les transactions commerciales quotidiennes
- Publication des prix de référence hebdomadaires des céréales au niveau de la Bourse de Commerce de Bruxelles
- Communication de valeurs journalières pour le règlement de différends
- Publication de 35 Info Flash
- Publication du Rapport Early Warning System Mycotoxines dans les Céréales et le Maïs
- Publication du Rapport d'activités

INFO FLASH
22/10/2024



Early Warning System Monitoring des mycotoxines: Maïs - Récolte 2024

COMMUNICATION 2025

- Révision de la structure de la home page
- Elaboration de FAQ
- Recueil de statistiques relatives au secteur (site web)
- Réseaux sociaux LinkedIn et Twitter



Notre structure

- 235 membres
- Niveau national
- Suivi des marchés
- Guide sectoriel de l'autocontrôle (G-038)
- Plan d'échantillonnage sectoriel

SYNAGRA



IMEXGRA



- 40 membres
- Niveau international (import/export et distribution)
- Chambre d'Arbitrage et de conciliation
- Gestion de contrats commerciaux standardisés
- Suivi des valeurs journalières



COMMISSION DE LA BOURSE DE COMMERCE DE BRUXELLES



145 membres

Mise en réseau et renforcement des liens entre les opérateurs et les secteurs connexes

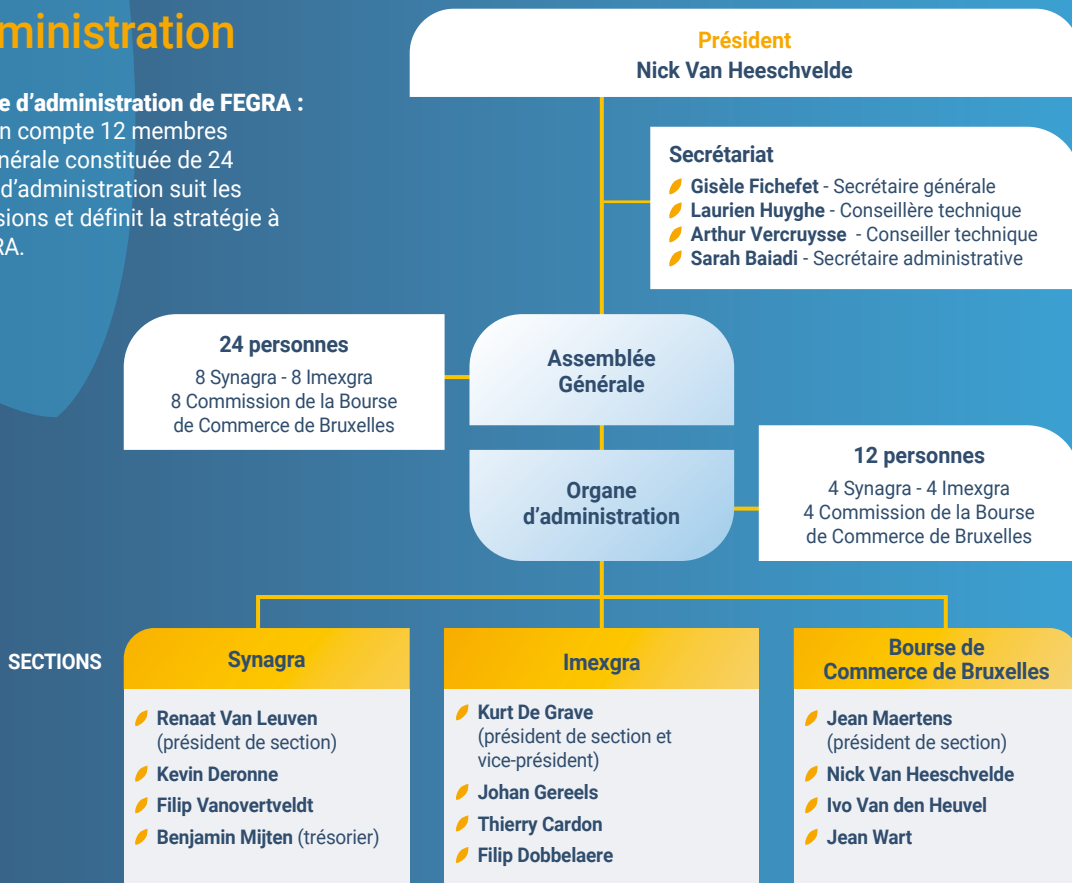
Membre du Consortium de la Bourse Européenne de Commerce

FEGRA a été fondée le 9 mai 2018. Elle peut compter sur l'expérience et l'expertise de ses 3 sections, actives depuis de très nombreuses années. Elles définissent ensemble les stratégies et priorités de FEGRA en tant que fédération sectorielle faitière.

Organe d'administration

Composition de l'Organe d'administration de FEGRA :

L'Organe d'administration compte 12 membres élus par l'Assemblée Générale constituée de 24 représentants. L'Organe d'administration suit les dossiers, prend les décisions et définit la stratégie à adopter au sein de FEGRA.



Président :

- 👉 Nick Van Heeschvelde

Administrateurs :

Section de la Commission de la Bourse de Commerce de Bruxelles :

- 👉 Jean Maertens (président de section)
- 👉 Nick Van Heeschvelde
- 👉 Ivo Van den Heuvel
- 👉 Jean Wart

Section Imexgra :

- 👉 Kurt De Grave (président de section et vice-président)
- 👉 Johan Gereels
- 👉 Thierry Cardon
- 👉 Filip Dobbelaere

Section Synagra :

- 👉 Renaat Van Leuven (président de section)
- 👉 Kevin Deronne
- 👉 Filip Vanoverveldt
- 👉 Benjamin Mijten (trésorier)

Secrétaire générale de l'Organe d'administration et de l'Assemblée Générale :

- 👉 Gisèle Fichetef

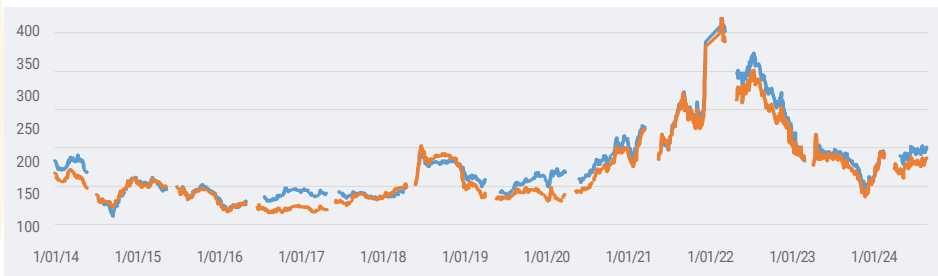


De gauche à droite et de haut en bas :

N. Van Heeschvelde, J. Maertens, N. Van Heeschvelde, I. Van den Heuvel, J. Wart, K. De Grave, J. Gereels, T. Cardon, F. Dobbelaere, R. Van Leuven, K. Deronne, F. Vanoverveldt, B. Mijten

PRIX DES CÉRÉALES Cotation Synagra 2014-2024 (en € par tonne)

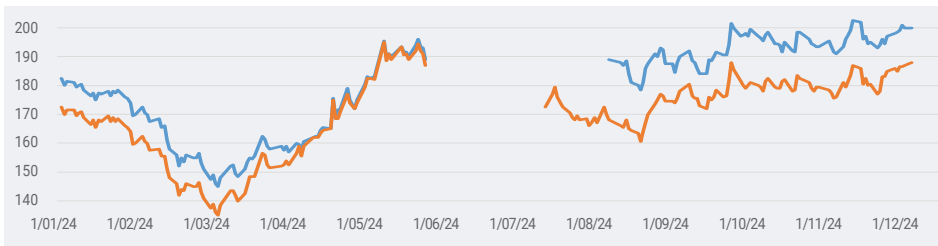
- Blé standard certifié
- Escourgeon fourrager certifié



Source : FEGR

PRIX DES CÉRÉALES Cotation Synagra 2024 (en € par tonne)

- Blé standard certifié
- Escourgeon fourrager certifié



Source : FEGR

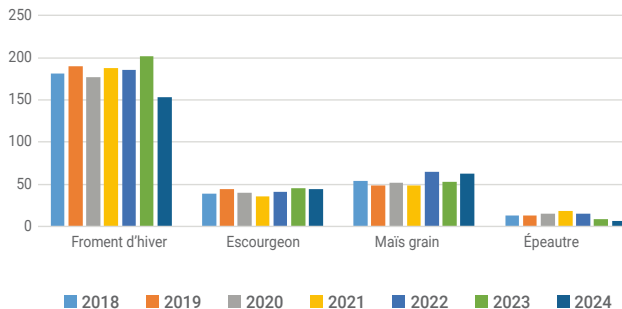
PRIX DES CÉRÉALES Cotation Bourse de Commerce de Bruxelles 2020-2024 (en € par tonne)

- Blé planifiable belge
- Blé standard
- Escourgeon fourrager
- Maïs indigène
- Rebulet (pellets)
- Remoulage



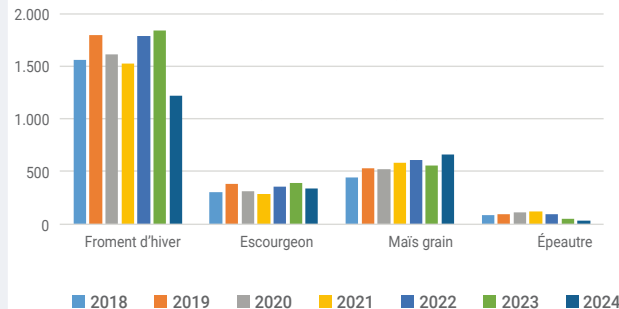
Source : FEGR

SUPERFICIE CÉRÉALES EN BELGIQUE - GRANDES CULTURES (milliers d'Ha)



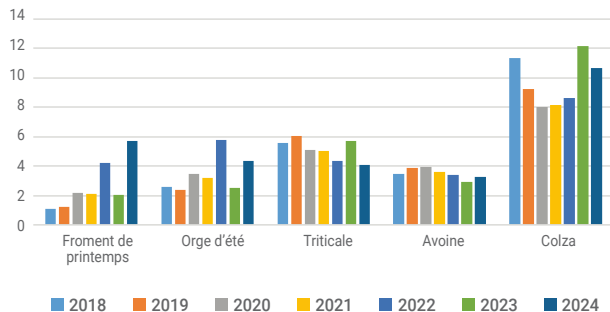
Sources: FEGR, Statbel

PRODUCTION CÉRÉALES EN BELGIQUE - GRANDES CULTURES (milliers de tonnes)



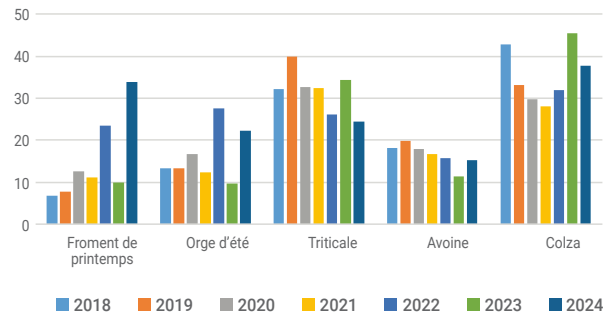
Sources: FEGR, Statbel

SUPERFICIE CÉRÉALES EN BELGIQUE - PETITES CULTURES (milliers d'Ha)



Sources: FEGR, Statbel

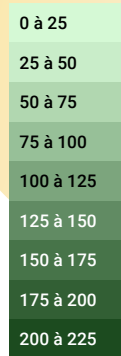
PRODUCTION CÉRÉALES EN BELGIQUE - PETITES CULTURES (milliers de tonnes)



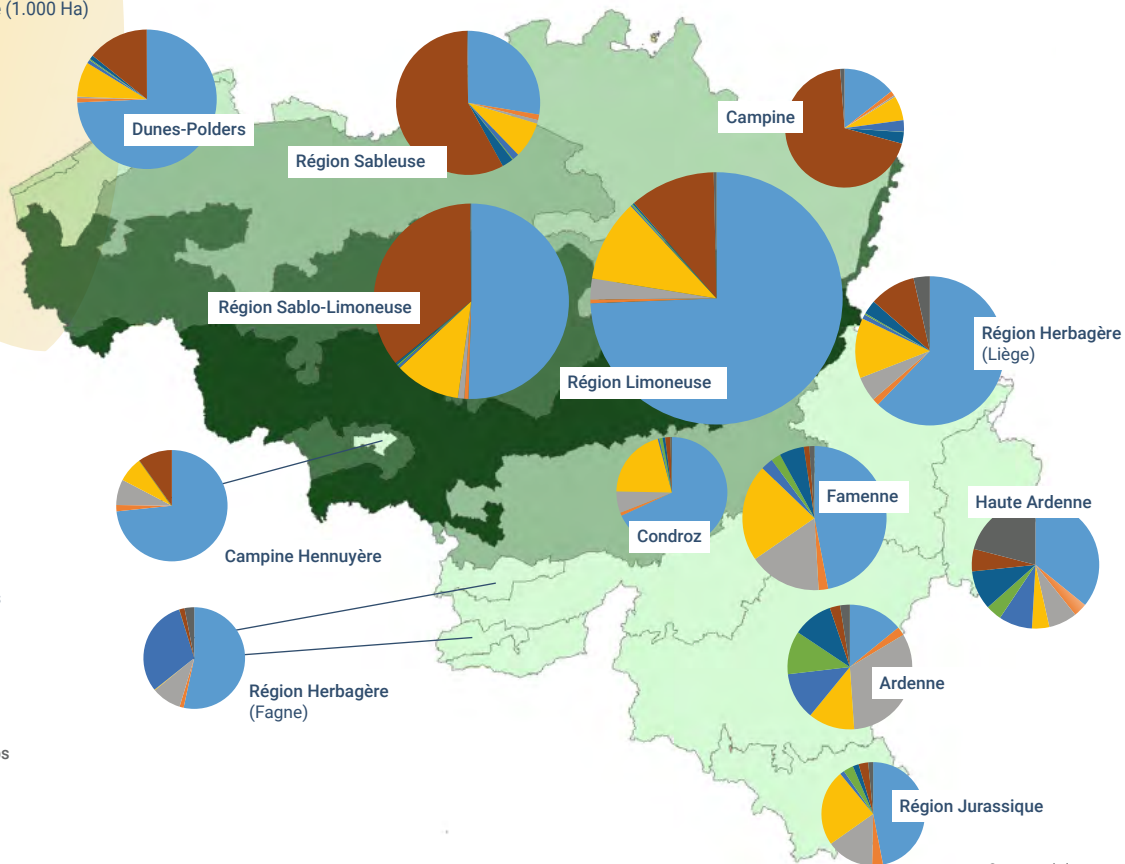
Sources: FEGR, Statbel

BELGIQUE : SUPERFICIE ET CÉRÉALES RÉCOLTÉES PAR RÉGION AGRICOLE (2023)

Superficie agricole (1.000 Ha)

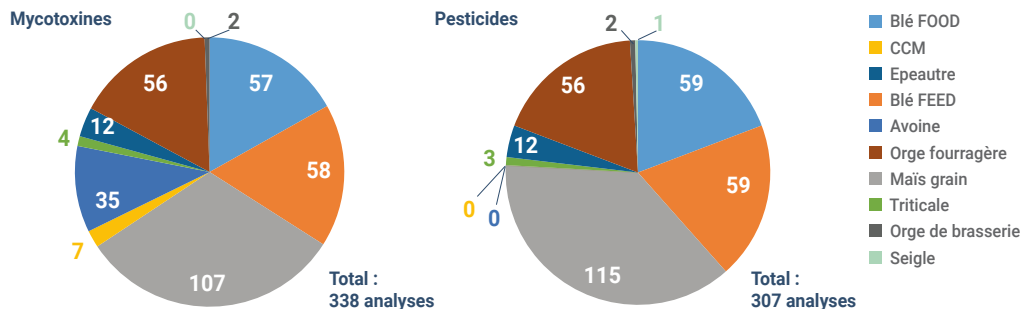


Céréales récoltées



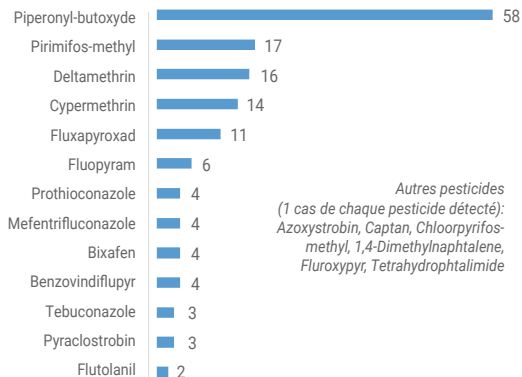
Source: statbel

ANALYSES PLANIFIÉES PAR TYPE DE CÉRÉALES DANS LE PLAN D'ÉCHANTILLONNAGE DE FEGRA

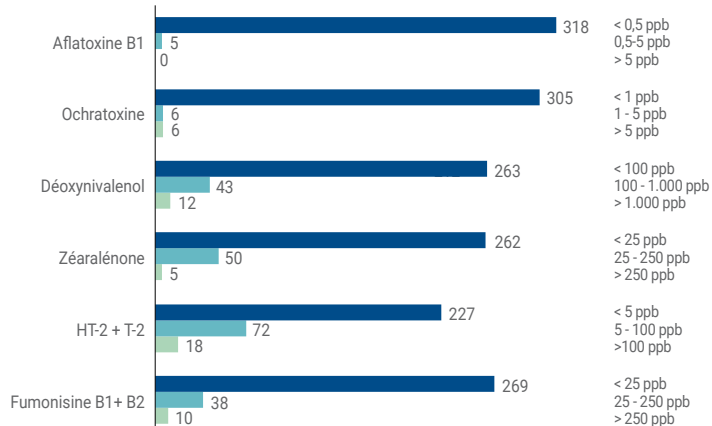


ANALYSES PAR TYPE DE CONTAMINANT DANS LE PLAN D'ÉCHANTILLONNAGE DE FEGRA

Pesticides détectés dans les échantillons



Mycotoxines détectées dans les échantillons



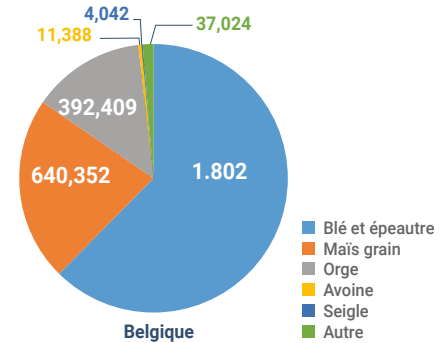
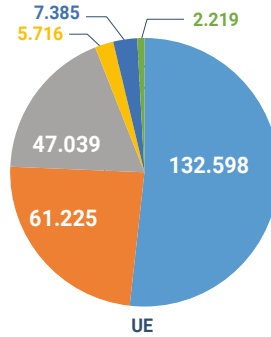
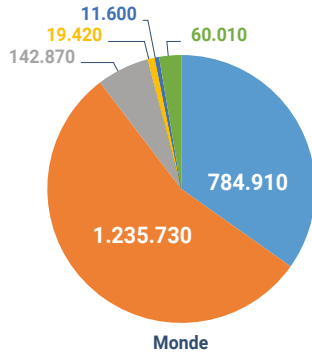
Source : FEGRA

CÉRÉALES - LES PLUS GRANDS ACTEURS MONDIAUX (x1.000.000 tonnes)*

	MAÏS			SOJA			BLÉ		
	Production	Exportation	Stocks finaux	Production	Exportation	Stocks finaux	Production	Exportation	Stocks finaux
Etats-Unis	389,67	58,23	44,72	113,27	46,13	9,31	49,1	19,24	18,95
Brésil	122	41,5	7,84	153	104,17	27,97	8,1	2,81	1,69
Argentine	50	33	4,09	48,21	5,11	24,08	15,85	8,2	4,57
Ukraine	32,5	29,49	1,57	N.A.	N.A.	N.A.	23	28,58	0,71
Russie	16,6	6,6	0,76	N.A.	N.A.	N.A.	91,5	55,5	11,69
Canada	15,42	2,09	2	N.A.	N.A.	N.A.	32,95	25,44	4,53
UE	61,87	4,39	7,25	2,95	0,25	1,13	135,10	37,95	15,51

*Chiffres provisoires du décembre 2024 pour la récolte de 2023-2024'. Source: USDA

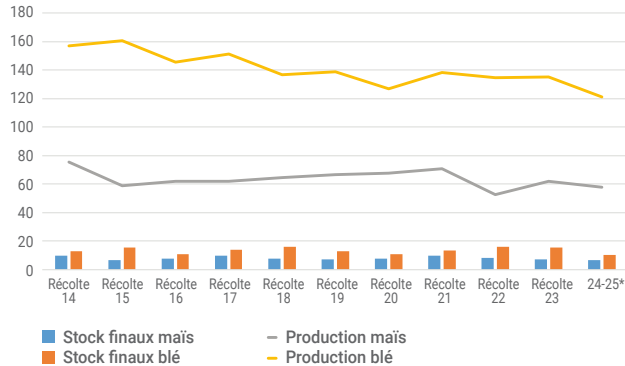
PRODUCTION DE CÉRÉALES 2023 (x 1.000 tonnes)



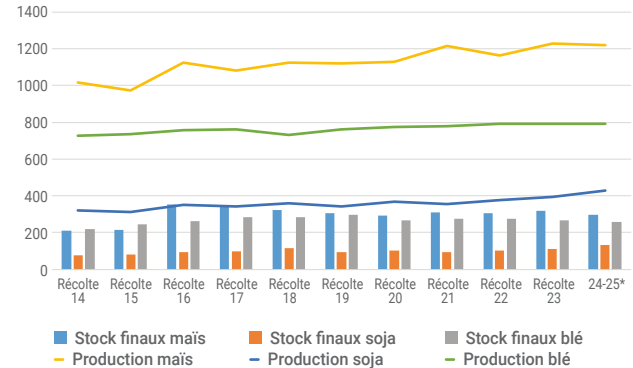
Source Belgique: Statbe, Source UE: Eurostat, Source Monde: Statista

PRODUCTION ET STOCKS FINAUX DES CÉRÉALES DANS LE MONDE (x 1.000.000 tonnes)*

Europe: production et stocks finaux



Monde: production et stocks finaux

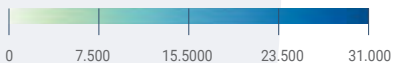


* Chiffres provisoires de décembre 2024

Source: USDA

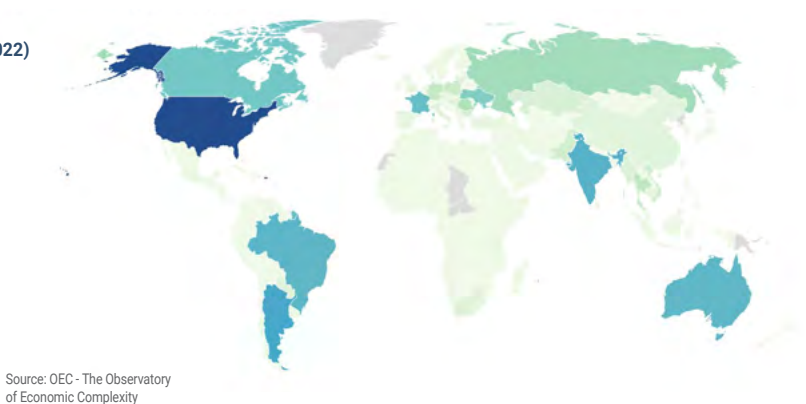
CÉRÉALES - IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS AU NIVEAU MONDIAL

Exportations mondiales de céréales en millions de \$ (2022)



Top 3 des pays exportateurs

Etats-Unis: 32.643 millions de \$
 Argentine: 16.494 millions de \$
 Inde: 14.696 millions de \$

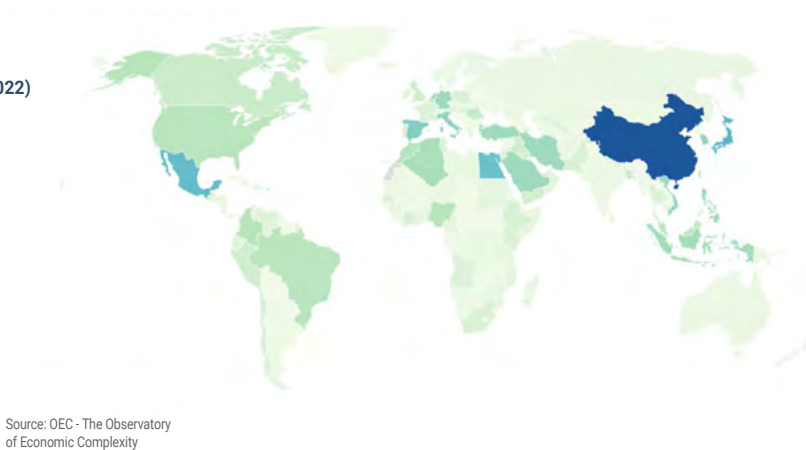


Importations mondiales de céréales en millions de \$ (2022)



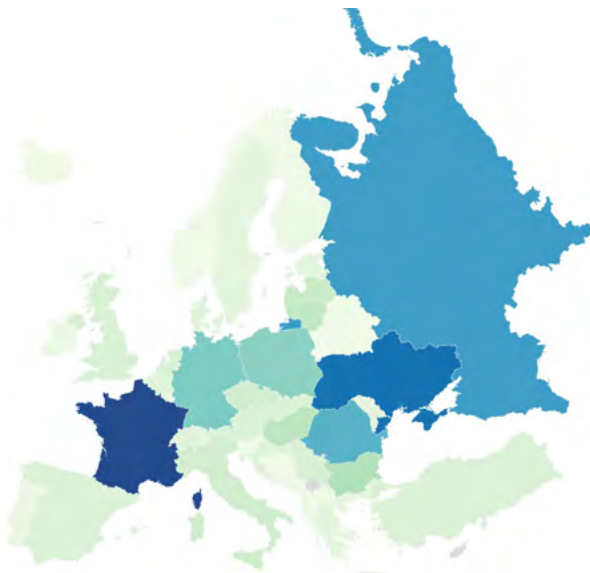
Top 3 des pays importateurs

Chine: 18.562 millions de \$
 Japon: 8.511 millions de \$
 Mexique: 7.820 millions de \$



CÉRÉALES - IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS EN EUROPE

Exportation de céréales en Europe en millions de \$ (2022)



Top 3 des pays exportateurs

France: 12.533 millions de \$

Ukraine: 9.803 millions de \$

Russie: 7.000 millions de \$

Source: OEC - The Observatory
of Economic Complexity

Importation de céréales en Europe en millions de \$ (2022)



Top 3 des pays importateurs

Espagne: 5.883 millions de \$

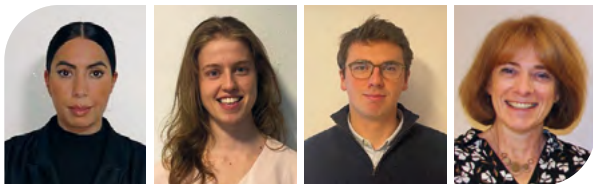
Italie: 2.259 millions de \$

Allemagne: 4.414 millions de \$

Source: OEC - The Observatory
of Economic Complexity

Notre but ?

Promouvoir et défendre les intérêts du secteur sur la scène nationale et internationale.
Collaborer, renforcer notre expertise et informer les membres sont au cœur de notre mission.



Sarah Baiadi - *secrétaire administrative,*
Laurien Huyghe - *conseillère technique,*
Arthur Vercruysse - *conseiller technique,*
Gisèle Fichet - *secrétaire générale.*

**Nous sommes à votre écoute.
N'hésitez pas à nous contacter !**



FÉDÉRATION DU NÉGOCE EN GRAINS

Plus d'informations : info@fegra.be

16, Rue du Gouvernement Provisoire à 1000 Bruxelles
(à deux pas de la rue Royale et de la colonne du Congrès,
à 10 minutes à pieds de la Gare de Bruxelles Centrale).



www.fegra.be

*Notre collaboration et votre fidélité
sont la clé de notre réussite. Un tout
grand merci à nos administrateurs,
membres des groupes de travail,
courtiers, sponsors, ... Votre expertise
et votre soutien sont indispensables
dans l'atteinte des objectifs
de notre fédération !*